

DYNAMOE 1: MISE À JOUR RÉGLEMENTAIRE SUR L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE ET MODÉLISATION SUR LOGICIEL DE CALCUL



CONTEXTE

Cette formation vise à répondre aux évolutions récentes des réglementations en matière d'audit énergétique pour les maisons individuelles, en vigueur depuis mai 2022. Destinée aux professionnels ayant déjà suivi la formation FEEBAT DynaMOE 1, elle permet principalement de mettre à jour vos compétences afin de réaliser des audits énergétiques conformes aux nouvelles exigences, d'utiliser les logiciels d'évaluation énergétique de manière efficace, et de modéliser l'état initial des bâtiments pour proposer des scénarios de travaux pertinents.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître les évolutions réglementaires au sujet de l'audit énergétique en maison individuelle.
- Identifier leurs impacts sur la réalisation de l'audit énergétique en maison individuelle.
- Classifier les logiciels d'évaluation énergétique.
- Fiabiliser son relevé pour modéliser l'état initial d'une maison individuelle et justifier les données d'entrée.
- Modéliser l'état initial d'un bâtiment et proposer des scénarios de travaux cohérents
- Évaluer un audit énergétique à partir de la grille de contrôle ADEME.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Intégrer les évolutions du cadre réglementaire depuis le 04/05/2022 dans les missions d'audit énergétique en maison individuelle
- Réaliser un audit énergétique en maison individuelle conforme aux exigences réglementaires en vigueur

Formation animée par
Nathalie BARNOIN (Paris)
Françoise CHAUDRILLIER

(Lyon)

Modalités

d'évaluation :

- Quiz
- Auto-positionnement
(début et fin de formation)

TARIF : 500 € HT

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB :
CYCLE LOGICIELS ET
NUMÉRIQUE**

PRÉREQUIS :

Professionnels ayant suivi
la formation FEEBAT
DynaMOE1

PUBLIC CIBLE :

Architectes, maîtres
d'œuvre, bureau d'études

**NOMBRE DE JOURS/
HEURES : 1^{1/2} jour/
10 heures**

**LES MÉTHODES
MOBILISÉES**

- Classe virtuelle :
présentation en mode
descendant + activités
interactives (quiz /
Klaxoon)
- Travail personnel en
autonomie asynchrone
- Présentiel : Présentation
au format ppt, atelier
pratique de mise en
situation sur cas concret
(en individuel ou en
sous-groupes)
- Questions/Réponses.
- Quiz

MATIN

CLASSE VIRTUELLE DE TROIS HEURES

- Accueil des participants / Intro
- Quiz sur les évolutions réglementaires depuis le 04/05/2022
- Présentation comparative des logiciels validés pour la réalisation de l'audit énergétique réglementaire
- Activité en sous-groupes : analyse commentée d'une grille de relevé de l'existant de la maison fil rouge DynaMOE1 et justification des données d'entrée
- Conclusion et envoi des consignes de l'exercice à réaliser en autonomie

EXERCICE EN AUTONOMIE (ESTIMATION DE DEUX HEURES)

- Chaque participant dispose d'une grille de relevé préremplie et devra modéliser l'état initial de la maison fil rouge DynaMOE1 sur l'un des logiciels validés pour l'audit réglementaire (des versions d'essais seront mises à disposition).
- Ce travail personnel sera renvoyé à la formatrice avant la journée en présentiel.

APRÈS-MIDI

JOURNÉE EN PRÉSENTIEL SEPT HEURES

- Accueil des participants et introduction Correction collective de l'exercice de modélisation de l'état initial
- Saisie des scénarios conformes à l'audit énergétique réglementaire et incitatif (en binôme)
- Étude d'un audit prérempli :
- Analyse des scénarios proposés et comparatif avec les scénarios réalisés le matin
- Focus sur les recommandations et la saisie du chiffrage
- Notation de l'audit selon la grille de contrôle ADEME en vigueur (travail en binôme)
- Restitution du travail de notation et commentaires

Temps d'échanges – Questions/ réponses
Quiz d'évaluation

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.